

Décision

Générale

colonial

Décision n° 131 Milice indigène et militaires placés hors cadres

n° 131

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent sont libérés du service actif. : 1° Par fin de contrat : 1107. Abdillahi Barre, sergent, 13 compagnie (pour compter du 5 février 1947)

1117 Areite Wabberi, 1re classe, 1er compagnie (pour compter du 5 février 1947)

1500 Aïssama Mahammade, 2e classe, 1M compagnie (pour compter du 4 février 1947)

1304 Hassan Mahammad, 11527. Ahmed Saleh. 2e classe, 3p compagnie (pour compter du 15 janvier 1947) ; 1529. Ali Ahmed, 2e classe, 3e compagnie. 3e compagnie (pour compter du 28 janvier 1947) ; 2° Par mesure disciplinaire : 1105. Roble Dirrir. caporal, 1re compagnie (pour compter du 5 février 1947).